Vous parliez, en outre, de « couvent où l'on est condamné à mourir », de « séquestration », etc.

« Nous crûmes préférable alors de laisser au bon sens du public le soin de réfuter ces assertions fausses de tous points.

»Jamais en effet, cette sœur n'avait manifesté le désir de quitter la communauté, et je crois utile de vous dire que, ni elle, ni aucune autre sœur n'a jamais été séquestrée dans notre maison.

« Elle se disait heureuse, et, parce qu'elle était tombée en enfance, nous la traitions comme une enfant. — Vous savez qu'elle est aujourd'hui enfermée dans la maison de santé de Bailleul.

» Mais, puisque, dans votre numéro du 20 courant, numéro qu'on a bien voulu me communiquer, vous déclarez que vous reviendrez à nouveau sur ce sujet, je crois devoir vous avertir, qu'au nom de l'honneur de notre communauté, et malgré ma répugnance, je me verrais forcée d'intenter contre vous une action en justice, si les nouvelles fausses données précédemment par vous à ce sujet, n'étaient pas rétractées par l'insertion de cette lettre, ou étaient répétées de rechef dans votre feuille.

« Vos insinuations, Monsieur, ont d'ailleurs provoqué de la part de la justice une enquête. Nous sommes les premières à désirer que le résultat de cette enquête soit rendu complètement public. On y verra que rien ne reste des faits erronés avancés par vous.

« Je compte, Monsieur, sur votre loyauté pour obtenir l'insertion de cette lettre dans votre plus prochain numéro, sans que j'aie besoin de recourir pour cela aux moyens que la loi met à ma disposition.

« Veuillez agréer, monsieur, mes civilités

« Pour la communauté des Clarisses de Cambrai.

« Sœur EUGÉNIE.

« Cambrai, le 21 juin 1879. »

L'*Emancipateur* ajoute : « L'ex-sœur X... a été menée, hier, par l'express de 11 h. du matin, à la maison de santé de Bailleul, sur attestation d'aliénation mentale signée par M. le docteur Dazin, médecin en chef de l'hôpital. — On sait d'ailleurs que M. le docteur Dazin, malgré toute son honorabilité personnelle, ne peut guère être suspecté de cléricalisme bien fervent.

» Les faits qui ont motivé cette décision sont suffisamment connus de la ville entière pour que nous n'ayons pas besoin de les rappeler ici. La police, vraisemblablement, aurait eu à s'en mêler si la famille n'avait pris la première cette sage détermination.

» Hier également, sur ordres venus de Paris, une enquête judiciaire a été faite, à ce sujet, et à l'hôpital et à la communauté des Sœurs Clarisses. Etaient présents : M. le Procureur, M. le juge d'instruction, M. le commissaire central, M. le greffier du tribunal civil.

» Nous espérons que le résultat de cette enquête, ainsi que le demande la Révérende Supérieure, sera rendu public. Il est bon que l'*Libéral*, cette « feuille sans dignité », soit au vu et au su de tous convaincu de calomnies et de mensonges.

« Au,reste nous reviendrons sur cette affaire, s'il y a lieu.

» Il ne sera point dit que les inventions et les insinuations calomnieuses d'un seul homme, eût-il une plume en mains, pourront ainsi, contrairement à toute vérité et à toute justice, jeter l'ennui et le trouble dans une maison toute entière vouée à la prière et au travail.

« Après tout, même en République, nos tribunaux ont encore des juges sur l'impartialité desquels les offenses et les calomnies peuvent compter. »

FONTAINE-AU-PIRE. — La délation est décidément à l'ordre du jour dans le clan radical. Le *Libéral* (?) de Cambrai crie au scandale parce que l'instituteur laïque de Fontaine-au-Pire a signé la pétition contre les projets Ferry. On n'est pas plus libéral.

HAZEBROUCK. — Au concours colombophile qui vient d'avoir lieu à Hazebrouck, le premier prix a été remporté par M. Augustin Dubois, dont le pigeon est arrivé de Paris en une heure cinquante-cinq minutes ; le deuxième prix par M. Alphonse Loyez, pigeon arrivé en deux heures trente-huit minutes ; le troisième prix par M. Alphonse Loyez, pigeon arrivé en deux heures trente-huit minutes.

— Le 21 juin, vers minuit et demi, un incendie s'est déclaré dans l'enceinte de la gare d'Hazebrouck et malgré de prompts secours, a consumé quatre wagons renfermant 7,000 kilog. de coton, 5,000 kilog. de farine et 2,000 kilog. de ciment.

Ce coton était destiné à M. Dewavrin, filateur à Tourcoing, la farine à M. Lahaye, négociant à Roubaix, le ciment à la Compagnie du chemin de fer, en destination à Roubaix.

La perte approximative du matériel est de 4,500, celles des marchandises de 7,150 francs ; le tout est assuré.

On attribue la cause du sinistre à la fermentation du coton qui s'est enflammé.

DENAIN. — On écrit de cette ville qu'hier un nommé Isidore Valin, usinier à Denain, a tenté d'assassiner M. Lucien Samain, chef de service dans les contributions indirectes, et Rosalie Duthon, sa servante.

L'assassin a été arrêté à Denain même.

ARRAS. — La *Semaine religieuse* de Paris donne les détails suivants sur l'hommage rendu à la mémoire d'un prêtre victime en 1871 des violences de la Commune, M. Bécourt est originaire du diocèse d'Arras :

« Le 3 juin, mardi de la Pentecôte, a été inauguré et béni solennellement le monument élevé dans l'église de Dugny, à la mémoire de M. Bécourt, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, ancien curé de Dugny, assassiné en haine de la foi devant la prison de la Roquette, le 27 mai 1871.

»M. Legrand, vicaire-général, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, présidait la cérémonie, accompagné de M. Guerrin, des Missions étrangères, otage de la Commune, et de M. le curé de la paroisse dans laquelle a été inhumé le corps de M. Bécourt.

»M. le vicaire-général était entouré d'un nombreux clergé.

» Le discours de M. Le Nordez, chapelain de Sainte-Geneviève, simple et élevé tout ensemble, a remué profondément l'auditoire.

»L'orateur a montré dans M. Bécourt le modèle du pasteur, par la charité, le zèle, l'amour des âmes, la sagesse, la modestie et le tact, enfin, la vie vraiment sacerdotale et dévouée, qualités caractéristiques de ce clergé français si odieusement calomnié de nos jours.

» Cette vie même du regretté curé de Bonne-Nouvelle n'a-t-elle pas été précisément la préparation et la cause de sa mort précieuse aux yeux du Seigneur ?

» Il était juste que ceux qui ont vu à l'œuvre cet admirable pasteur, et qui ont bénéficié de son ministère, élevassent en sa mémoire un monument durable de leur reconnaissance.

ARRAS. — Le concours de Rotterdam, auquel doivent prendre par les Orphéonistes d'Arras est définitivement fixé aux 19, 20 et 21 juillet prochain.

HELFAUT. — Le 18 courant, le nommé J. Boscaart, carrier à Helfaut, a été tué accidentellement au fond d'une carrière par la chute d'une pierre qui lui a brisé la colonne vertébrale. Mort attribuée à l'imprudence de la victime.

BÉTHUNE. — Le tribunal a condamné, pour pratique illégale de l'art des accouchements, Rosalie Tassin, femme Sauvage, 66 ans, ménagère à Hersin-Coupigny, à six peines de 25 fr. pour six contraventions, et Henriette Dupuit, veuve Debailleul, récidiviste, 63 ans, journalière à Nœux, à cinq peines de deux mois, et 25 fr. pour cinq contraventions.

Etat-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 juin. — Marie Lebegue, rue des Longues-Haies, 54. — Georges Soudan, au Pile, 14. — Marie Vannerons, rue St-Jean, 162. — Edouard Lepers, rue Watt, 9. — Désiré Deldicque, rue de Maufait, cour Desprez. — Bertha Saverys, rue du Luxembourg, 27. — Arthur Dumortier, au Pile, 79. — Albert Deback, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 30. — Berthe Vandeputte, rue de l'Alouette, 21. — Henri Ducroquet, rue d'Hem.

DÉCLARATIONS DE DÉCES du 21 juin. — Herman Hennion, 1 an, rue de Lille, 5. — Philomène Deneubourg, 1 an, rue de la Vigne, 3. — Georges Gresser, 1 an, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 42. — Henri Farvacque, 60 ans, tisserand, boulevard de Paris, 42.

MARIAGES du 21. — Jules Leclercq, 29 ans, menuisier, et Marie Rombeau, 27 ans, cuisinière. — Charles Masure, 24 ans, sans profession, et Pauline Valat, 29 ans, sans profession.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille SALEMBIER-MULLIEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE qui sera célébré au Maître-Autel de l'église des RR. PP. Récollets, à Roubaix, le jeudi 26 juin 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis SALEMBIER, décédé à Roubaix, le 11 février 1861, à l'âge de 73 ans.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 24 juin 1879, à 10 heures 1/4, pour le repos des âmes : de Monsieur Pierre-Joseph BAYART, marguillier de ladite église, décédé à Roubaix, le 27 février 1856, à l'âge de 95 ans ; et de Dame Sylvie-Augustine LEFEBVRE, son épouse, décédée à Roubaix, le 22 mai 1846, à l'âge de 69 ans et 7 mois. — Les personnes, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 26 juin 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Céline CHOQUET, épouse de Monsieur Théophile CAUCHETEUX, décédée à Roubaix, le 25 mai 1879, à l'âge de 25 ans et 1 mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des OBITS seront célébrés en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Joseph DESBOUVRIE, veuve de Monsieur Pierre-Joseph ELOY :

Mardi 24 juin, à 7 heures, de la Confrérie du Rosaire ;

A 7 heures 1/2, de la Confrérie des Trépassés ;

Mercredi 25, à 7 heures, de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement ;

A 7 heures 1/2, de la Confrérie du Sacré-Cœur ;

Jeudi 26, à 7 heures, de la Confrérie de la Sainte-Trinité ;

Et en l'église Notre-Dame, le vendredi 27, à 7 heures, de la Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un OBIT, le mardi 24 juin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame à Roubaix. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 25 juin 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Louis-Joseph DESCAT, époux de Dame Marie D'HALLUIN, décédé à Roubaix, le 27 juin 1878, dans sa 43e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 25 juin 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Jean-Baptiste PROVOYEUR, époux de Dame Aimée DELLIER, décédé à Roubaix, le 25 juin 1878, à l'âge de 73 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

— On nous mande de Londres, le 22 :

« M. Lalande, président de la Chambre de commerce de Bordeaux, revenait de Greenwich, où il avait prononcé un éloquent discours en faveur du libre-échange lorsque en arrivant au bateau, il a glissé et est tombé dans la Tamise. Il en a été retiré aussitôt. Sir Louis Mallet et M. Cartivright lui ont prodigué leurs soins. »

— Le ministre des travaux publics a demandé cette année 30 élèves sortant de l'école polytechnique pour le service des ponts-et-chaussées et 3 pour celui des mines.

Le ministre des finances en a demandé de son côté, 5 pour le service des manufactures nationales.

— VOL DE 1,700,000 ROUBLES EN RUSSIE. — Le correspondant spécial du *Golos* à Saint-Pétersbourg télégraphie à ce journal à la date du 6/18 juin soir :

« Un vol important vient d'être commis à la succursale du Trésor : 1,700,000 roubles, en papier-monnaie, et en valeurs diverses, viennent d'être soustraits pendant la nuit d'avant-hier. Toutes ces valeurs, enfermées dans des caisses de sûreté en fer, se trouvaient dans des caves munies de solides portes de fer. Des sept grandes caisses que ces caves contenaient, trois ont été fracturées, et, chose étrange, c'étaient précisément celles qui contenaient le plus de valeurs ; les quatre autres sont restées intactes. Des paquets d'assignats de 3 et de 5 roubles, nouvellement fabriqués, qui se trouvaient dans une des trois caisses, n'ont pas été dérobés, non plus que les coupons des différents emprunts à lots gagnants.

» A côté du bâtiment du trésor, se trouve la maison d'un certain Kosmine, qui n'était pas habitée depuis quelque temps : Une quinzaine de jours avant le vol, une dame, se disant la femme d'un médecin Nikitine, vint s'y loger, avec une bonne et un enfant.

Quelques jours avant que le vol ne fût découvert, cette femme fit appeler des maçons pour faire des réparations à ses frais ; c'était précisément un dimanche jour où le trésor est fermé et quand il ne s'y trouve que quelques gardiens. On n'a découvert le vol qu'hier, lundi, à 10 heures du matin.

Ayant remarqué un passage souterrain assez étroit qui aboutissait derrière l'une des grandes caisses, on se mit à l'explorer, et l'on finit par découvrir qu'il communiquait avec la maison de Kosmine. Mais lorsque la police pénétra dans la maison dont les portes étaient fermées, elle n'y trouva ni la dame Nikitine, ni sa cuisinière, ni l'enfant. La longueur du passage creusé entre la cuisine du logement de la dame Nikitine, et la grande cave du trésor, est de 7 sagines, 1 archine et 8 pouces, soit environ 14 mètres ; il est de 85 centimètres de haut et de presque autant de largeur, c'est-à-dire à peu près carré. Les malfaiteurs transportaient la terre au grenier et dans la cuisine où personne n'entrait. Pour aérer le passage, les voleurs ont posé un tuyau, dont l'un des bouts communiquait avec la cheminée, et l'autre avec le passage souterrain. Les locataires de la maison ont rencontré dans la cour, pour la dernière fois, la dame Nikitine le 3/15 juin, vers midi. Depuis, on ne l'a plus revue. Le portier de la maison Kosmine a été écroué.

Un second télégramme, daté du lendemain (9/19 juin, contient ce qui suit :

« Le voleur vient d'être découvert : on a trouvé dans son domicile, plus d'un million de roubles. Des masses de curieux que la police pouvait à peine contenir, le suivaient lorsque les agents, escortés de gendarmes, le conduisaient en prison.

Les principaux criminels sont : la dame inconnue qui n'a pas voulu dire son nom, et le maçon ou le prétendu maçon Klimenka. — On a retrouvé, en tout, un million 66,000 roubles. On recherche activement la cuisinière qui doit avoir emporté le restant de la somme. Une fermière des environs de la ville a été arrêtée, hier soir, sous la prévention d'avoir recelé les valeurs volées. »

— UNE ÉCHAUFFOURÉE, dont l'importance sera atténuée par la presse républicaine, a failli dégénérer en une véritable émeute. Cet incident, rapproché de celui qui avait lieu le mois dernier à la Courtille, donne lieu à des commentaires fâcheux pour ceux qui persistent à dire que Paris n'avait jamais joui de plus de calme. Voici comment l'incident est raconté par le *Gaulois* :

« Vers neuf heures, une centaine de jeunes gens — ils étaient presque tous vêtus de blou-es — se rassemblaient rue Oberkampf. Malgré l'ordre des deux agents de service dans cette rue, la bande se forma et descendit sur Paris en criant et en chantant, les uns la *Marseillaise*, les autres le *Petit Badinguet*. Un des individus ouvrait la marche en sonnant du clairon ; ses camarades portaient des lampions et des drapeaux. Au milieu d'eux avaient pris place des individus qui paraissaient être les meneurs. Sur leur passage, la foule accourait, les fenêtres s'ouvraient, et on y voyait apparaître nombre de visage anxieux. Qu'allait-il se passer ?

» Les braillards avaient traversé le boulevard Richard-Lenoir, l'avenue des Amandiers, devenue depuis peu de jours l'avenue de la République, recrutant à chaque instant de nouveaux compagnons.

» Sur la place du Château-d'Eau, la bande se trouva en présence de deux autres agents, qui lui intimèrent l'ordre de se taire et de disperser.

» Les braillards firent alors volte-face et se tournèrent vers les deux agents qui les suivaient depuis le point de départ ; ils les insultèrent. Ils trouvaient drôle de leur crier et de leur chanter dans les oreilles. C'est alors que l'affaire prend une tournure plus grave.

« Les agents somment la bande de se disperser. Cette sommation n'a d'autre effet que d'amener un redoublement d'injures, de vociférations, de chants et des cris. Des pierres sont mêmes lancées aux gardiens de la paix ; l'un d'eux est atteint à la tête. Une mêlée s'ensuit ; l'un des agents reçoit dans le dos un couteau tout ouvert : heureusement le coup est mal porté et le gardien n'est pas blessé. Un second agent voit sa tunique trouée par la pointe d'un des drapeaux. Nous ne parlons que pour mémoire des coups de pied et des coups de poing qu'on leur donne.

« La foule, hommes et femmes, qui entoure les agents fait chorus avec les agresseurs et se montre hostile aux agents ; aussi l'un d'eux, dans le but d'intimider les assaillants, tire son son sabre-baïonnette du fourreau, ses trois collègues l'imitent ; à cette vue, la débandade commence et des vides se produisent dans l'attroupement ; les cris s'apaisent, les criards s'enfuient.

« Pendant que ces scènes absolument déplorables se produisaient, un inconnu avait couru jusqu'au poste central du 11e arrondissement et prévenu l'officier de paix de la situation critique où se trouvaient ses quatre agents. »

L'officier de paix arriva en toute hâte avec du renfort ; le rassemblement était dispersé et les agents amenaient au poste deux individus ; l'un de quatorze ans, l'autre de dix-neuf ans, celui qui avait blessé le gardien d'un coup de pierre. Ces deux individus ont été dirigés sur le Dépôt. Il est à regretter qu'on n'ait pu encore mettre la main sur les promoteurs de ces scènes de désordre ; mais il faut espérer que l'enquête ouverte les fera découvrir et qu'ils seront sévèrement punis.

Énigme

Je suis l'aîné de tous mes frères,
Mon cadet expirant décide de mon sort ;
Je suis plus désiré des enfants que nos pères,
Et l'avare me hait presque autant que la mort.
Je suis vieux cependant, mes heures sont bornées ;
Mon règne a de l'éclat qu'on voit bientôt finir ;
Je viens dans la saison des plus courtes journées,
Je disparais et suis longtemps à revenir.

Les mots de la Charade d'avant-hier sont : *Char-bon*.

NOUVELLES DU MATIN

Election d'un sénateur

Ajaccio, 22 juin.

M. Piétri a été élu sénateur par 255 voix contre 227 données à M. Tommasi.

Conférence de M. Naquet

Paris, 22 juin.

Aujourd'hui M. Naquet a, dans une conférence tenue au Cirque des Champs-Elysées, et au milieu d'une grande affluence de spectateurs, reproduit et développé en faveur du divorce les arguments qu'il a déjà présentés à la Chambre des députés.

L'orateur a été très-applaudi.

Dépêches Télégraphiques

Angleterre.

Chislehurst, 22 juin.

Un bulletin du docteur Corvisart dit que l'impératrice a dormi quelques heures la nuit dernière.

L'Impératrice a voulu entendre ce matin la messe dans la chambre même du Prince.

M. Rouher et la comtesse Clary sont arrivés.

—

Le *Globe* reçoit de son correspondant la dépêche suivante :

Londres, 22 juin, 10 h. 50 s.

« Le bruit court ici que l'impératrice est morte.

« Des milliers de personnes s'arrachent l'*Obeerver*, seul journal paraissant le dimanche.

« L'état de l'impératrice est très inquiétant, mais le baron Corvisart vient de m'assurer à l'instant qu'il n'y a pas de danger immédiat à redouter.

« On craint cependant à Chislehurst beaucoup pour la raison de l'impératrice dont la douleur est devenue tout à coup absolument muette. »

Ajaccio, 22 juin

La nouvelle de la mort du prince impérial a causé une profonde émotion. Un service funèbre a été célébré ce matin. Les sénateurs, les députés et les conseillers-généraux bonapartistes y assistaient.

—

Chislehurst, 22 juin.

L'ex-impératrice Eugénie vient de recevoir un télégramme du sultan, qui lui exprime sa douleur de la mort du prince Louis.

Parmi les lettres, celle qui a le plus touché l'impératrice, c'est celle qui vient d'un gentleman anglais, dont l'unique fils a été tué dans le terrible combat d'Isandula et enterré sur le champs de bataille.

Le corps du prince reviendra par le « Tenedos » bâtiment-transport marchant moins vite que ne l'aurait fait le « Danube ». Il n'arrivera que vers le 20 juillet.

Une grande indignation est exprimée par les Anglais à Chislehurst contre le capitaine Carey, commandant la reconnaissance, pour avoir abandonné le prince. Une enquête sévère a été demandée par le duc de Cambridge.

Voici quelques détails curieux qui m'ont été donnés par le duc de Bassano sur le départ du prince. Il n'en était pas question huit jours avant l'embarquement. Le duc de Cambridge ayant consulté à ce sujet lord Beaconsfield, ce dernier refusa net son consentement. Le prince, très contrarié, mit tout en œuvre et, grâce à la puissante protection du duc de Cambridge et de quelques autres hauts personnages, il obtint enfin l'autorisation de partir.

Le prince expliqua sa résolution à Chislehurst en disant : « La France a les yeux sur moi ; je veux qu'il soit question du prince impérial ailleurs que dans les comptes-rendus de parades et de fêtes. Je veux faire une action d'éclat digne du nom que je porte. »

Une messe pour le repos de son âme sera dite demain à Chislehurst.

A Chislehurst

Londres, 23 juin

Les ministres, un grand nombre de notabilités, et plusieurs membres du corps diplomatique sont allés visiter l'impératrice.

La reine et les autres membres de la famille royale iront aujourd'hui à Chislehurst.

Des prières ont été dites hier, dans toutes les églises catholiques de Londres pour le repos de l'âme du prince.

Dans l'église de Notre-Dame de Leicester, une scène émouvante s'est produite, des sanglots se sont fait entendre au moment de la récitation des prières.

L'impératrice est un peu mieux.

Au sortir de la messe qu'elle a entendue ce matin dans la chambre du prince où un autel avait été dressé, l'impératrice a dit au duc de Bassano : « Je n'aurais pas cru être aussi forte. »

L'abbé Godard a déclaré que l'impératrice avait supporté cette douleur avec l'héroïsme d'une femme chrétienne.

L'impératrice est vivement touchée de toutes les marques de sympathie que le télégraphe lui apporte du monde entier.

Le duc de Bassano aurait déclaré qu'il ignorait complètement l'existence du testament dont ont parlé les journaux de Paris.

Le Pape a envoyé sa bénédiction et ses compliments de condoléances à l'impératrice par l'entremise du cardinal Bonaparte.

Ce matin, pendant la messe, l'abbé Godard a donné lecture de la dernière lettre que le prince lui avait écrite avant son départ ; le prince disait que la précipitation de son départ ne l'empêcherait pas de venir se confesser et de communier pour les fêtes de Pâques. Il ajoutait : « Je communierai dans l'église de Chislehurst où, je désire que mon corps soit déposé, si je meurs. »

France.

Versailles, 22 juin.

Les bruits relatifs à une maladie grave du prince Pierre Bonaparte sont dénués de tout fondement.

—

Le prince Alexandre des Pays-Bas, accompagnant le corps de son frère le prince d'Orange, est parti cette nuit.

Le train arrivera à 8 h. 13 à Bersigny où les honneurs militaires seront rendus au convoi funèbre par un détachement de 200 dragons envoyés de Cambrai.

Les honneurs militaires seront rendus à Aulnoye par un détachement de 250 hommes d'infanterie venu d'Avesnes et à Feignies, par 400 hommes venus de Maubeuge avec le colonel, le drapeau et musique en tête.

—

Le président de l'Etat de Venezuela, M. Guzman Blanco, est attendu à Saint-Nazaire, aujourd'hui ou demain.

—

Informations

M. le vice-amiral Jaureguiberry ministre de la marine, a soumis à la signature de M. Grévy un décret portant promotion dans le corps des officiers d'infanterie de marine. Les nominations nouvelles seront notifiées aux intéressés d'ici à une dizaine de jours.

—

On assure que M. Dufaure s'est décidé à donner son patronage au journal conservateur libéral qui aura pour titre le *Parlement*.

La déclaration a été déposée hier, et ce nouveau journal paraîtra dans les premiers jours de juillet.

—

M. Madier-Montjau a fait hier une conférence à Abbeville sous la présidence de M. Labitte, député.

L'assistance était considérable.

L'orateur a été très-chaleureusement applaudi.

Lyon, 22 juin, 6 h. 55 soir.

Courses au parc de la Tête d'or :

Prix spécial : — Courtois, au comte de Lagrange, 1er.

Grandes courses de haies : — François II au baron Finot, 1er ; Oiseleur, à M. Balensi, 2e ; gagné d'une tête ; Prix du Jockey-Club de Lyon : Lanterne, à M. Meeus, 1er ; Lavande, à M. Fauld, 2e ; gagné facilement. Grand prix du conseil général : Chant du Cygne à M. de Lacharme, 1er ; Campan, à M. Delamarre, 2e ; Le Gavre, à M. Fould, 3e ; Chant du Cygne était côté 15 contre 1 ; Prix de la société d'encouragement : Menars, à M. Meeus, 1er ; Mascaret, à M. de Nexon, 2e.

Prix du Rhône : — Le Nageur, M. Balensi, 1er ; Wild Monarch, au marquis de Saint-Sauveur, 2e.

Dans cette course, *Du Barry* et la *Source* sont tombées à 200 mètres du poteau. Un jockey a eu l'épaule démise.

—

Rome, 22 juin, 6 h. 30 soir.

Le bruit court que l'entente entre le Vatican et la Russie serait consommée sur les bases suivantes : le pape nommerait tous les dignitaires de l'Eglise catholique polonaise. Le bulle et l'encyclique auraient besoin du placet du czar. Le clergé exilé serait rappelé par le czar. Le pape nommerait un nonce à St-Pétersbourg, et le czar un ambassadeur au Vatican.

—

Petite Bourse du 20 juin.

3 0/0 82, 62, 60. — Amortissable 85,60. — 5 0/0 116,85, 81. — Italien 81,60, 55, 60. — Turc 1195, 92. — Banq. Ottom. 514,37. 513,75. — Egypte 6 0/0 252,50, 246,87. 248,12. — Chemins Egypt. 353.12. 350, 352,50. — Florin 67 7/8 3/4. — Hongrois 83 1/16, 82 15/16.

Sans affaires.

DERNIERE HEURE

L'état de santé de l'Impératrice

Londres, 23 juin, 12 h. m.

L'état de l'Impératrice continue à être meilleur.

Elle a pris, hier, quelques aliments et a dormi un peu, cette nuit.

Visite de la Reine Victoria

La Reine Victoria viendra rendre visite à l'Impératrice, aujourd'hui, à Chislehurst.

Monument élevé au prince impérial

Une souscription est ouverte parmi les officiers de l'artillerie royale pour élever un monument au prince impérial.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier

Présidence de M GAMBETTA.

Séance du 23 juin 1879

La séance s'ouvre à 2 heures.

La plupart des députés bonapartistes assistent à la séance.

Plusieurs d'entre eux portent un crêpe à leurs chapeaux.

La Chambre adopte la proposition de loi provenant de l'initiative du Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, modifiée par le Sénat, relative au rétablissement des perceptions de villes.

Elle adopte aussi la proposition de loi de M. Cantagrel, ayant pour objet de garantir la liberté et d'assurer l'exercice du droit d'association.

M. DE GASLONDE reprend son discours contre les projets de Ferry.

M. DESCHAMEL répondra.

La 26e SÉRIE de l'*Encyclopédie Populaire* (1), publiée par MM. Poussielgue Frères, rue Cassette, 15, à Paris, sous la direction de M. Pierre Conil, vient de paraître.

Parmi les articles intéressants que présente cette 26me série, nous citerons d'abord ceux qui sont relatifs à l'*Hôtel-de-Ville* et à l'*Hôtel-Dieu* de Paris.

L'historique de l'Hôtel-de-Ville, brûlé pendant la Commune, en mai 1871, y est fait depuis ses origines (1533) jusqu'au jour présent. L'*Hôtel-Dieu nouveau* est minutieusement décrit : la lecture de cet article permettra de juger de l'importance d'un établissement où tout a été ménagé pour donner aux pauvres les soins que, même les plus riches, ne pourraient se procurer chez eux.

Nous recommandons à l'attention du lecteur le mot HOUILLÈRE : il y trouvera les détails les plus précis sur les mines de charbon du monde entier et l'importance de leur production. Les Biographies d'*Arsène Houssaye*, d'*Elias Howe* l'inventeur des machines à coudre ; du baron de *Hübner* le diplomate ; de *Victor Hugo*, de *Humboldt*, de l'ex-*Père Hyacinthe*, d'*Ignace de Loyola* ; — les mots *Impôt*, tout d'actualité au moment où se discutent les traités de commerce ; *Imprimerie*, *Incendie*, *Hypothèque*, *Hottentotie*, *Huiles*, *Horlogerie*, etc., etc., donnent à tous : hommes d'Etat, ouvriers, avocats et administrateurs, instituteurs, etc., les détails précis et actuels qu'ils peuvent désirer. L'*Encyclopédie Populaire*, qui compte déjà 1040 pages, est désormais indispensable à qui veut avoir un ouvrage au courant des hommes et des choses du jour. La demander à tous les libraires.

(1) 15 cent. la livraison : 75 cent. la série. L'ouvrage contiendra environ 200 livraisons.

BONNAVE-PECQUEUR

3, RUE NAIN, 3

(Près l'hôtel Ferraille)

Entreprise de Couvertures en Zinc et Plomb

PANNES ET ARDOISES

Adresses Industrielles & Commerciales

Charbons

J. VOREUX fils, rue de Mouveaux 1 bis, Roubaix. 18629

Epicerie—Comestibles

OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 e 6, à Roubaix.

Lithographie

Impressions commerciales : Factures, memorandums, entêtes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14062

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

A. BOUTRY, 41, rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparations

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Cloches de jardin. — Bouteilles et bouchons. — Porcelaines, faïences, et cristaux. 1654

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY

BONNAVE-PECQUEUR,

rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour homme, et pour dames. 1406

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée, 3. — alon de coiffure. — Parfumerie. 14074

COURS de SUCRES et du 3/6 du 21 Juin

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.47 75	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.53 75	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	140 50	.. ..	.. ..	.. .
Sucre n° 3	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.56 50	.. ..	.. ..	. ..
» » courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.54 ..	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.54 50	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible...	.54 75	.. ..	55 ..	54 ..
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier....	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.56 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.55 ..	.. ..	55 ..	54 ..
» » 1 prochain..	.56 ..	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 20 JUIN 1879

Par espèces	Amenés	Petits moyens	Prix 1re q.	Prix par kilogr. 2e q.	3e q.	Prix extrêmes
Bœufs....	247	350	1.72	1.64	1.48	1.44 à 1.80
Vaches ..	83	223	1.64	1.36	1.18	1.14 1.68
Taureaux.	21	300	1.40	1.30	1.20	1.16 1.45
Veaux	1546	80	2.10	1.90	1.65	1.35 2.20

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours cotés précédemment.	Cours du 21 juin
Crespin-l. Anzin	60 ..	... ...
Marly. . . .	120 ..	... ...
Annœullin . .	5 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	995 ..	... ...

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois			Escompte
Amsterdam. . . .	207 7/8	206 7/8	4 0/0
Allemagne	122 1/2	122 3/4	4 0/0
Trieste	212 1/2	213 1/2	4 0/0
Vienne	212 1/2	213 1/2	4 1/0
Madrid	492 [.	494 .[	4 0/0
Lisbonne	546 .[.	548 [.	4 0/0
Saint-Pétersbourg .	244 [	246 .[	4 0/0
à courte échéance			
Amsterdam. . . .	207 3/8	207 7/8	4 0/0
Allemagne	122 .[	122 1/4	4 0/0
Trieste	212 1/2	213 1/2	4 0/0
Vienne	212 1/2	213 1/2	4 0/0
Madrid	491 1/2	494 [	4 0/
Lisbonne	546 1/2	546 1/2	4 0/0
Saint-Ptersbourg. .	244 .[	246 [.	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

à trois mois		
Londres	25 20 1/2 à 25 25 [.	— 2 0/0
Belgique	1/16 p à 3/16 p.	2 1/2
Italie	08 1/8 p. à 08 3/8 p.	— 4 0/0
à courte échéance		
Londres	25 19 [à 25 24 [	— 2 0/0
Belgique. . . .	1/16 p. à 1/16 p.	— 2 0/0
Italie. . . .	08 1/4 p. à 8 1/2 p.	— 4 1/2

21 Juin	Huiles l'hectolitre		Graine l'hectolitre		Tourtx l'hectolit	
Colza	74 50	. ..	21 ..	23 ..	16 .	18 ..
Colza épurée	80 50	.. ..	. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	..